

- la transformation de l'Afrique du Sud, qui est passée de l'apartheid à la démocratie multiraciale;
- les progrès marqués de la démocratie dans de nombreuses régions de l'Amérique latine;
- l'émergence difficile, mais inéluctable, de la démocratie en Haïti;
- l'accès à la vie démocratique pour des millions de gens en Russie et dans diverses régions de l'Europe de l'Est.

Mais en même temps, élevons-nous contre :

- les régimes, comme celui du Nigeria, où dominent l'oppression et la corruption;
- les violations flagrantes des droits de la personne dans des pays comme la Birmanie;
- le « nettoyage » ethnique dans l'ex-Yougoslavie.

Enfin, exprimons nos craintes et nos inquiétudes à l'égard :

- de la Somalie, du Liberia, de l'Afghanistan et, pour reprendre l'expression d'Edward Luttwak, de « deux douzaines d'autres endroits qui furent des pays à un moment donné de leur histoire », où l'on voit poindre de nouvelles formes dangereuses de conflit, qui déciment les populations innocentes prises entre deux feux. Ce ne sont pas là des guerres idéologiques. Ce sont des conflits liés au trafic, au pillage et à d'autres formes de commerce dépravé.

À l'heure où nous réaffirmons notre volonté de faire respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme, je voudrais proposer aujourd'hui certains moyens de renouveler et revitaliser le programme des Nations Unies en matière de droits de la personne en vue de le rendre plus efficace et plus facile à réaliser.

Si j'en juge d'après le travail accompli par les Tribunaux pénaux internationaux, le renforcement des normes du travail, la création d'une cour criminelle internationale et les initiatives internationales de protection de l'enfance, je crois qu'on comprend davantage, désormais, que la sécurité n'est pas seulement liée à l'État mais doit intégrer la société civile. Cette évolution des priorités de l'ONU signifie qu'il faut, premièrement, canaliser les forces de la société civile pour nous aider, tous, à nous acquitter de nos obligations, et deuxièmement, tenir les groupes extra-gouvernementaux responsables des violations des droits de la personne dont ils sont responsables.

Permettez-moi d'esquisser certains des moyens concrets qu'on pourrait mettre en oeuvre pour amorcer la réforme de l'ONU au chapitre des droits de la personne.